

Master

ipst
cnam

Management des Risques QSE et RSE

Alternance



S'ENGAGER
aujourd'hui,

PROTÉGER
demain

IMPACTER
le futur !

À l'Ipst-Cnam, nous vous offrons bien plus qu'un diplôme : une expérience qui vous prépare concrètement au monde du travail.

80 % de nos étudiants nous recommandent !

Notre pédagogie allie théorie et pratique, avec des enseignants chercheurs et des professionnels passionnés, qui vous transmettent les vraies compétences du terrain.



MASTER 1

917 heures de formation
RNCP35917 – MR12502B

Principes généraux et outils du management d'entreprise
Anglais professionnel
Management environnemental
Conduite du changement organisationnel
Management de la qualité : démarche et outils
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail
Aspects techniques de l'évaluation des différents risques professionnels
Législation et réglementation des nuisances environnementales
Expérience professionnelle

RYTHME

3 semaines
en entreprise
1 semaine
en formation

POUR QUI ?

Ce Master est accessible aux candidats titulaires :

- **M1 : Bac+3 en lien avec la spécialité, validation d'études (VES) ou 1 an d'expérience pro (VAE)**
- **M2 : Bac+4 minimum ou accès direct après un M1 Gestion de l'Environnement du Cnam**

82%

de nos apprenants ont le sentiment que leur diplôme est reconnu par les employeurs

COMPÉTENCES

Ce Master forme des experts capables d'anticiper et de gérer les risques tout en intégrant les enjeux du développement durable en entreprise.

- Diagnostic et amélioration continue
- Gestion et anticipation des risques
- Déploiement de stratégies durables
- Vision stratégique et RSE
- Leadership et adaptabilité

CARRIÈRES

- **Audit, RH, Manager**
- **Responsable Qualité, Hygiène et sécurité, Responsable QSE,**
- **Chef de projet**
- **Responsable RSE.**

**Grâce à l'alternance,
vous suivez votre formation
tout en étant rémunéré et les
frais de formation sont pris en
charge par votre employeur.**

INSCRIPTION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui ?»).

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature sur la plateforme TROUVE MON MASTER
- Après l'étude de votre dossier vous serez notifié de l'accord par la plateforme.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Un contrat de 2 ans
De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- > Un contrat de 2 ans
À partir de 16 ans et sans
condition d'âge limite pour les
jeunes souhaitant compléter
leur formation initiale, les
demandeurs d'emploi, les
bénéficiaires du RSA, de l'ASS,
de l'AAH et pour les personnes
sortant d'un contrat unique
d'insertion (CUI).

CONTACT

Damien DELAVELLE

Responsable de Formation

damien.delavelle@toulouse-inp.fr

Valérie CROUZIL,

Gestionnaire en scolarité

05.62.25.52.46

valerie.crouzil@ipst-cnam.fr

Pôle Handicap

Yolaine Denier

handicap@ipst-cnam.fr

**ipst
cnam**

**midi
sup'**

Maison de la Recherche et de la Valorisation

75, cours des sciences - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9



contact@ipst-cnam.fr



ipst.cnam.fr



05.62.25.52.00



[ipst_cnam_officiel](#)

